

#### 4. 200 mètres brasse

Monde : 2,48,5 (H : 2,34,4)  
Helsinki : 2,51,7  
Melbourne : 2,53,1

Mêmes proportions comparées.

Skekely (Hongrie) fait 2,51,7 et la championne du monde (Novak, Hongrie, 1950) 2,48,5.

Sur 40 hommes ayant concouru, 5 ont fait moins que Skekely et 8 moins que Novak, pendant que le champion Davies (Australie) faisait 2,34,4.

\* \* \*

Il apparaît à la lecture de ces chiffres, que, dans *aucune* des épreuves d'athlétisme ou de natation, les championnes d'Helsinki et même les championnes du monde n'auraient réussi à franchir les *éliminatoires masculines*, à l'unique exception peut-être des championnes mondiales de disque et de 400 mètres natation qui s'en seraient tirées péniblement.

Comme l'observe avec raison l'auteur d'un récent ouvrage sur le sport, M. Jean Paulhan, « un demi-siècle de sport féminin n'a jamais encore montré une seule femme capable de dépasser le niveau simplement moyen de l'athlète masculin ». A s'en tenir aux épreuves de vitesse, ajoute M. Paulhan « on trouverait aisément dans le monde 2000 athlètes masculins pour égaler les records mondiaux féminins ».

Dans ces conditions, demandons-nous sincèrement si, dans un programme de Jeux déjà surchargé et qu'on essaye d'alléger par tous les moyens, il y a lieu, en bonne logique, de maintenir ces épreuves féminines qui n'intéressent personne et qui n'offrent d'autre enseignement que celui de mesurer l'abîme qui sépare l'athlétisme comparé des deux sexes !

Est-il question pour autant d'abolir le sport féminin ? Nullement... Les fédérations restent entièrement libres d'organiser, tous les ans, leurs championnats féminins et de contribuer ainsi à développer le goût du sport chez les femmes. Notre seul but ici est, pour des raisons impérieuses de calendrier et d'horaire, de réserver le programme olympique uniquement aux épreuves masculines ou, pour mieux dire, à des épreuves mixtes : hommes et femmes.

On peut, en effet, autoriser pleinement les Comités Nationaux Olympiques à désigner une femme pour disputer les épreuves olympiques. Il se peut, malgré les chiffres que nous avons détaillés ci-dessus, qu'un jour ou l'autre une femme de qualité physique exceptionnelle soit en mesure de figurer dans un quart de finale ou une demi-finale masculine, ainsi qu'il en est déjà pour les compétitions équestres.

On peut même, dans ce cas, imaginer un *classement* séparé des femmes, en ce sens que celles des femmes qui auront concouru avec les hommes pourront, suivant leurs performances, se voir proclamer championnes féminines olympiques ou titulaires d'une médaille.

Mais au moins n'y aura-t-il pas eu besoin pour cela de s'imposer le spectacle fastidieux de cinquante ou soixante femmes se disputant entre elles des scores insignifiants !...

En nous reportant aux derniers Jeux d'Helsinki, ce système aurait permis à une Jackson ou à une Zatopeka de figurer honorablement dans les éliminatoires communes ou dans les concours mixtes et de se voir justifier de leur titre féminin, sans nécessité pour elles de se mesurer avec une majorité de femmes dont on se demande souvent pourquoi on s'est donné la peine de les déplacer.

---

---

## Rénovation des compétitions d'art

par le D<sup>r</sup> Ferenc Mezö,  
membre du Comité International Olympique  
pour la Hongrie

---

---

Chacun sait que les concours d'art des Jeux Olympiques modernes furent mis sur pied par la volonté du Baron de Coubertin lui-même. Le rénovateur voulait ainsi mettre l'accent sur l'union étroite des sports et des arts.

Certains érudits émettent des doutes sur l'existence de telles compétitions à Olympie. Dikaiarchos, philosophe et historien du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., écrit un ouvrage sur les concours d'art de l'antiquité et le troisième tome de ce travail fut consacré aux concours olympiques. Malheureusement, ce livre s'est perdu et nous n'en connaissons que le titre.

Il faut relever que Dikaiarchos lui-même prit part à ces concours en qualité d'orateur.

Le grand historien Herodotos participa aux Jeux Olympiques en l'an 444, où il donna lecture de quelques fragments de son ouvrage écrit à la gloire d'Athènes, victorieuse de l'armée des Perses à Marathon. Philostratos relate qu'Herodotos fut fêté davantage que les vainqueurs olympiques, et que chacun s'écriait en le reconnaissant : « Voici Herodotos, qui a si magnifiquement exalté nos victoires sur les Perses. » Ce succès d'Herodotos fut à l'origine de la coutume d'inviter à Olympie les plus grands philosophes, poètes.

et artistes, afin qu'ils exposent leurs œuvres et leurs idées aux pèlerins et au public d'Olympie. Il semble établi que ces personnalités du monde des arts et de l'esprit grecs recevaient les mêmes récompenses que les athlètes vainqueurs.

Ainsi donc se déroulaient les concours d'art aux Jeux Olympiques de l'antiquité. Ma proposition de rénovation des compétitions d'art aux Jeux de l'ère moderne est basée sur les anciens concours.

Nous devons avouer que jusqu'ici l'inclusion d'un programme d'art aux Jeux Olympiques n'a pas été un succès. Les grandes figures de l'art contemporain n'ont jamais paru se soucier de l'existence de ces concours. A l'exception de deux ou trois cas — comme l'Italien Pellegrini et le Polonais Turski — aucun artiste de grand renom n'y a pris part. La raison doit en être recherchée dans la propagande insuffisante faite par les comités organisateurs et les comités nationaux olympiques.

Les artistes participant à ces programmes d'art n'avaient aucun contact avec les spectateurs des Jeux, et ne faisaient que très rarement partie de la délégation de leur pays. On commit l'erreur de considérer ces concours comme une manifestation à part. Les *expositions* d'art ne peuvent remplacer les *compétitions*.

*Je fais donc la proposition suivante:*

Invitons aux Jeux Olympiques quelques grands artistes des principales branches de l'art : littérature, musique, sculpture, peinture, architecture, auxquels pourraient se joindre des orateurs et récitants par exemple. Ces artistes viendraient montrer leurs travaux, expliquer leurs œuvres, mettant en

évidence l'influence des Jeux Olympiques sur les différentes branches de l'art. Ils vivraient dans le Village olympique avec les athlètes, rendraient visite aux diverses délégations nationales. Les musiciens et les artistes créeraient autour des athlètes une ambiance de beauté, leur ouvrant des horizons nouveaux.

Les invitations pourraient être adressées aux artistes par un comité permanent d'art sportif, qui serait à mettre sur pied. Les dépenses causées par ces invitations seraient à la charge des comités organisateurs ou des comités nationaux olympiques intéressés. (*Note de la Rédaction:* A notre avis, seulement par les Comités Nationaux Olympiques, et non par le Comité Organisateur des Jeux.) Les artistes devraient recevoir des récompenses. Dans ce but, nous pourrions créer un prix, nommé *Pro Litteris et artibus Olympicis*. D'autre part, notre comité pourrait se rendre acquéreur de leurs œuvres les plus marquantes et publier les meilleurs ouvrages.

Au cas où nous réussirions à amener à nous les grands maîtres de l'art, nous pourrions alors reprendre l'idée des concours olympiques, mais *mutatis mutandis*, en en supprimant les erreurs, et en tout premier lieu la méthode selon laquelle les prix peuvent ne pas être décernés.

Si nous réalisons la première ou la seconde de ces propositions, ou une forme combinée de celles-ci, je suis convaincu que le programme d'art des Jeux sera beaucoup plus vivant, plus intéressant. Nous devons nous efforcer de préserver l'immense valeur de l'héritage transmis par les anciens Grecs et par l'immortel fondateur des Jeux de la nouvelle ère, le Baron de Coubertin.

Nous avons reçu la lettre suivante que nous publions pour informer nos lecteurs sur le but poursuivi par les « Stoke Mandeville Games » auxquelles le Comité International Olympique a attribué pour 1956 la « Coupe Fearnley » :

## National Spinal Injuries Centre

Stoke Mandeville Hospital  
Aylesbury, Bucks, Grande-Bretagne  
le 10 janvier 1957.

Au Comité International Olympique  
Lausanne

« Messieurs,

« Votre aimable lettre du 1<sup>er</sup> janvier, par laquelle vous avez bien voulu nous faire part du grand honneur que le Comité International Olympique a accordé aux Jeux de *Stoke Mandeville*, nous est bien parvenue par l'entremise de votre membre Sir Arthur Porritt.

« En qualité de fondateur de ces jeux et président du Comité d'Organisation, je suis heureux de vous adresser nos plus chauds remerciements pour avoir bien voulu nous attribuer la « Coupe Fearnley » pour 1956.

Je suis conscient du grand honneur qui échoit à notre mouvement sportif en faveur des paraplégiques et ceci d'autant plus que c'est la première fois dans l'histoire du sport qu'une organisation sportive pour les mutilés reçoive une pareille marque de reconnaissance de la part du Mouvement Olympique.

» Sans aucun doute votre comité doit savoir quelle immense stimulation et inspiration cette récompense va être, non seulement pour les êtres paralysés du monde entier, mais aussi pour d'autres mutilés qui se considéraient comme incapables de redevenir des citoyens normaux, alors le terrain du sport s'ouvre à eux.

» Ainsi que vous le savez, les Jeux de *Stoke Mandeville* furent fondés en 1948 et ne concurent qu'un très modeste début, avec seize concurrents seulement qui furent des anciens